

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES  
TELECOMMUNICATIONS**

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET ET  
A COMMENTAIRES EN VUE DE L'OCTROI DE LICENCES  
DE TELEPHONIE FIXE INTERNATIONALE ET INTERURBAINE**

**A - INTRODUCTION**

Dans le cadre de la réforme du secteur des télécommunications en Algérie, l' Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications ("l'ARPT") s'apprête à lancer un appel à la concurrence pour l'octroi d'un maximum de trois licences de téléphonie fixe internationale et interurbaine. Cet appel à la concurrence devrait prendre la forme d'un appel d'offre international ouvert où chaque candidat sera tenu de soumettre une offre technique et trois offres financières, soit une offre financière pour chacun des scénarios où une, deux ou trois licences seraient attribuées. Seules les offres financières devraient servir à déterminer lequel ou lesquels des candidats qualifiés obtiendront une licence.

**B - CRITERES DE QUALIFICATION**

Les critères de qualification que devront satisfaire les candidats intéressés à obtenir une licence seront décrits dans le règlement d'appel à la concurrence. Il est envisagé d'adopter les critères de qualification suivants :

- Montant minimal de fonds propre :25,000,000 \$E-U à la date tomant six mois avant la date du lancement de l'appel à la concurrence ;
- Nombre minimal d'abonnés finaux fixes (à l'extérieur de l'Algérie) : au moins 100.000 à la date du lancement de l'appel à la concurrence ;
- Les transporteurs interurbains et internationaux fournissant un service de téléphonie internationale et interurbaine depuis au moins trois (03) ans.

- Expérience minimale de trafic international (à l'extérieur de l'Algérie) : au moins 125 millions de minutes au cours de la période de douze mois, déterminée à la date tombant six mois avant la date du lancement de l'appel à la concurrence;
- Expérience minimale au niveau de certains réseaux et services particuliers : exploitation d'au moins 100 kilomètres de fibre optique d'une capacité d'au moins 155 Mbit/s, à la date tombant avant la date du lancement de l'appel à la concurrence ;
- Garantie de soumission : lettre de crédit stand-by d'un montant de 1.000.000 \$E-U ;
- Prix d'achat du dossier d'appel d'offre : 2.000 \$E-U ;

Il est également envisagé de permettre que ces critères de qualification puissent être satisfaits par un ou plusieurs partenaires d'un candidat, à condition que ces partenaires s'engagent à détenir un pourcentage minimum du capital de la société de droit algérien appelée à obtenir une licence, le cas échéant.

## **C - MANIFESTATIONS D'INTERET**

L'ARPT invite les candidats intéressés à lui manifester leur intérêt. Toute manifestation d'intérêt devrait décrire le nom du candidat et de ses partenaires, leurs coordonnées, la nature de leurs activités, ainsi que le nom et titre d'un représentant autorisé. Les candidats qui auront fait parvenir une manifestation d'intérêt à l'ARPT, à l'adresse mentionnée ci dessous, au plus tard le 19 janvier 2004 à 17h 00 (heure d'Alger) pourront participer à la procédure d'appel à la concurrence.

## **D - COMMENTAIRES**

L'ARPT invite également les candidats intéressés à soumettre leurs commentaires sur la procédure d'appel à la concurrence envisagée, les critères de qualification proposés ou tout autre point.

## **E- CALENDRIER**

**L'appel à la concurrence devrait être lancé par l'ARPT d'ici la fin du mois de janvier 2004 et la ou les licences devraient être octroyées d'ici la fin du mois d'Avril 2004.**

## **F- COORDONNEES DE L'ARPT**

**Tout commentaire, demande d'information ou manifestation d'intérêt devrait être transmis à l'ARPT à l'adresse mentionnée ci-dessous :**

**Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications**

**1, Rue Kaddour Rahim**

**Hussein-Dey Alger 16008**

**Algérie**

**A l'attention de Monsieur Ahmed GACEB, Directeur Général**

**Tel : + 213 21 47 02 06**

**Fax : + 213 21 47 01 83**

**Courrier : [gaceb@postelecom.dz](mailto:gaceb@postelecom.dz)**

**Des informations peuvent également être obtenues des conseillers du Ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication ;**

**Mc Carthy Tétrault s.r.l ( à l'attention de Me Georges Racine), 1170 rue**

**Peel, Montréal (Québec) H3B 4S8, Canada, téléphone : + 1 514 397 4233,**

**fax : + 1 514 875 6246 ;**

**Courriel : [gracine@mccarthy.ca](mailto:gracine@mccarthy.ca) et**

**Analysys Consulting Limited**

**(à l'attention de Monsieur Bertrand Grau), 33 rue Galilée, 75116 Paris,**

**France,**

**Téléphone : + 33(0) 144 43 52 22, fax : + 33 (0) 1 44 43 52 77,**

**Courriel : [bertrand.grau@analysys.com](mailto:bertrand.grau@analysys.com)**